



N° FI/2012/39

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : Date d'affichage de la convocation :	13 juin 2012 13 juin 2012	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 49 Présents : 41 Votants : 43
--	------------------------------	---

Séance du 25 juin 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt cinq juin deux mille douze à dix huit heures trente, à la salle des fêtes de La Celle Saint-Cyr, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine LOUBAT, Madame Marie-Lyne MAHIET (suppléante), Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Evelyne TRESCARTES (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Ludwig GRAS (suppléant), Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Madame Maryse VAUDRON (suppléante), Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Lionel PERREAU, Monsieur Bernard MORAIN, Mohamed BELKAID (suppléant), Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Monsieur Jean-Pierre VIGNOT, Madame Eliette ITALIANO, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELI,

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Michel KOZEL, a donné pouvoir à M. Jean-Michel ROCHEFORT
Monsieur Michel THIAVILLE, a donné pouvoir à M. Jean-François RAVSELI
Monsieur Benoît COPPIN, suppléé par Mme Marie-Lyne MAHIET
Madame Raymonde ALLOUIS, suppléée par Mme Evelyne TRESCARTES
Monsieur Claude FRACHET, suppléé par M. Ludwig GRAS
Monsieur Pascal JACQUEMARD, suppléé par Mme Maryse VAUDRON
Madame Frédérique COLAS, suppléée par M. Mohamed BELKAID
Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante)
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU
Monsieur Patrice CHASSERY
Monsieur Olivier CENDRE
Monsieur Hervé DESCHAMPS
Monsieur Louis BOUCHERON

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Décision modificative N° 1 du budget principal 2012

N° ADM/2012/39	Conseil communautaire du 25 juin 2012
----------------	--

OBJET : Décision modificative N° 1 du budget principal 2012

Une décision modificative est proposée afin d'intégrer les recettes fiscales et les dotations supplémentaires et de les affecter en dépenses pour financer notamment la nouvelle organisation des services ainsi que la participation à la médiathèque, la différence étant inscrite en dépenses imprévues.

FONCTIONNEMENT

imputation	libellé	dépenses	recettes
73111	taxes foncières et habitation		75 849,00
73112	CVAE		11 248,00
7331	TEOM		18 547,00
7411	dotation intercommunalité		94 477,00
74833	dotation de compensation TP		17 447,00
74835	alloc compens.exo TH et TF		960,00
7325	fonds de péréquation des recettes fiscales		32 850,00
64111	rémunération principale	19000	
64118	autres indemnités	8000	
6336	cotisations CNFPT	1000	
6451	cotisations URSSAF	4000	
6453	cotisations caisses de retraite	6000	
6218	autres personnels extérieurs	10000	
62878	rembt carburant à la Ville	3000	
6135	location véhicule	1500	
O22	dépenses imprévues	5000	
O23	virement à la section d'investissement	193 878,00	
		251378	251 378,00

INVESTISSEMENT

imputation	libellé	dépenses	recettes
O21	virement de la section de fonctionnement		193 878,00
O20	dépenses imprévues	50378	
2041412	subvention d'équipement aux communes	95500	
2183	matériel de bureau et matériel informatique	6000	
21571	matériel roulant	42000	
2135	aménagements Pépinière d'Entreprises	-234000	
2111	terrain Pépinière d'Entreprises	234000	
		193878	193 878,00

VU l'exposé du Président,

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
par 42 voix pour, 1 abstention (M. LEMAISTRE)**

approuve les crédits proposés précédemment.

autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives
à cette décision modificative.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception
par la Préfecture : 5/07/2012

date de publication : 6/07/2012